

LA VILLE DE LYON

La progression d'une grande cité vers la liberté

L'État moderne, à quelque continent qu'il appartienne et si récente que soit son accession à l'indépendance, attache du prix à se procurer trois symboles de ses libertés nouvelles. Ces trois trophées qui, surtout de nos jours, portent généralement les mêmes emblèmes, sont cependant de nature profondément différente. Ils ont nom : drapeau, armoiries, sceau. Il importe de souligner, après tant d'autres, à propos du sceau de Lyon, combien autrefois la possession d'un sceau par une collectivité était le précieux témoignage de ses franchises. Après l'examen de la vue cavalière de la ville, l'histoire des sceaux de Lyon sera une démonstration éclatante de ce que le sceau d'une ville naît et meurt avec les libertés conquises ou perdues.

L'image de cette ville médiévale mérite un examen attentif et, parmi les nombreux et précieux renseignements qu'elle nous fournit, il sera permis à un étranger, qui n'a pas l'incontestable avantage d'être né sur les bords de la Saône, de consigner quelques observations et de poser aux érudits lyonnais, chez qui nos disciplines ont toujours été si brillamment représentées, quelques questions.

Quel est le pont représenté ?

Ce n'est certainement pas le pont le plus célèbre du Lyon actuel ; ce n'est certainement pas le pont sur le Rhône, c'est le pont de Saône, appelé aussi vulgairement « pont de pierre ». Le nombre d'arches a été réduit au tiers par le graveur.

La particularité de ce pont de Saône était que les deux dernières arches étaient bordées de maisons des deux côtés, aval et amont. Il y a des gravures anciennes qui montrent que, d'un côté au moins, ces maisons subsistaient au milieu du siècle dernier. Les spécialistes ajoutent que la tourelle de la rive gauche, figurée sur le sceau, était encore visible jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il est assez curieux de comparer avec Paris

où, à la même époque, on construisait encore les ponts en bois et où les maisons formaient des travées tout le long du pont et des deux côtés ¹. Il faut attendre 1578 pour voir apparaître le premier pont de pierre sans maison, avec de simples éventaires dans les alvéoles qui surplombent chaque éperon : on l'appela le Pont Neuf, nom qui lui est resté.

Que signifie la croix fleuronnée sur le pont ?

Beaucoup d'érudits ont écrit que la présence d'une fleur de lis dans cette croix signifiait l'amour des Lyonnais pour la France au détriment de cet empereur lointain qui était, cependant, leur vrai souverain. En réalité, d'après l'expérience de la lecture des sceaux qui permet à travers six siècles de se remettre dans l'esprit, dans le cœur et dans la main du graveur de l'époque, il semble peu vraisemblable d'exprimer, en un tel lieu, une préférence affective. Les réalités juridiques sont plutôt de mise dans les cas analogues. Rien n'empêche de penser que cette croix marquait la limite du royaume et de l'Empire, de la France et du Saint Empire romain germanique. S'il est vrai que quinze dates différentes sont proposées pour situer précisément le rattachement de Lyon aux destinées de la France, il n'en reste pas moins que ce choix est limité aux huit années qui ont précédé la déclaration solennelle de Louis X le Hutin, par laquelle, le 30 décembre 1315, il met un terme aux inquiétudes des bourgeois de Lyon en leur disant que jamais il ne séparera de la couronne la ville de Lyon. Par conséquent, si ce sceau fut gravé en 1320, il a pu représenter une croix qui existait encore et qui avait été si longtemps la limite, discutée peut-être, ambitionnée plus que réelle, subtilement exprimée pour ne pas choquer les représentants du Saint-Empire. Les bateliers de Saône distinguent-ils encore les rives en qualifiant la droite de Royaume et la gauche d'Empire?

Que signifient la fleur de lis et le lion couronné ?

Cette fois il ne s'agit plus de la représentation d'un monument réel. Ce sont vraiment les emblèmes héraldiques et leur position respective renforce les hypothèses avancées tout à l'heure et confirme que nous avons bien la rive droite à gauche et la rive gauche à notre

¹ La construction d'un pont semble avoir toujours comporté les mêmes opérations, plus ou moins délicates suivant la violence du courant : assèchement par pompage ou autrement des emplacements des fondations des piles, limités par une haie étanche de pieux très dense et palplanches. Les pilots sont enfoncés aussi profondément que possible, puis arasés ou recepés s'ils sont sous l'eau et réunis par un paquetage de poutres appelé grillage sur lequel on édifie, en bois ou en maçonnerie, la pile. Les arches sont montées sur cintres de bois légers. Les ébénistes et les antiquaires contemporains s'efforcent d'acquérir, auprès des Domaines, ces pièces de bois, durcies par leur long séjour dans l'eau, et qui prennent un poli semblable à celui des pierres les plus précieuses.

droite : la France et l'Empire. Si l'un des emblèmes est très clair, le lion rampant couronné peut avoir plusieurs significations dont il faut, pour l'instant, réserver l'exposé, tout en confirmant qu'il s'agit du souvenir de l'époque où il y avait un Lyon impérial. Sous la protection du roi de France, les bourgeois ont conquis leur indépendance vis-à-vis de l'archevêque et du chapitre cathédral et rien ne les empêche d'afficher leur liberté en plaçant au-dessus de la croix les deux astres signifient que de jour et de nuit le pouvoir des bourgeois de Lyon n'est pas limité.

Quels sont les monuments représentés ?

À droite, Saint-Nizier, à gauche, le Change constituent certainement les premiers plans. Mais plusieurs autres constructions pourraient peut-être être identifiées. Par une curieuse coïncidence on sait, grâce à des documents graphiques, qu'il y avait rive droite des bâtiments en surplomb soutenus par des poutres posées en jambes de force. Il apparaît au-dessus de la fleur de lis un encorbellement du même genre : nouvel argument en faveur du « réalisme modéré » des graveurs. Les premiers commentateurs avaient pensé aussi à la cathédrale Saint-Jean, à Fourvière et même au château de Pierre-Seize, la forteresse des archevêques, comme si les bourgeois de la ville avaient jamais pu songer à représenter le siège et le symbole de l'autorité à laquelle ils venaient d'échapper grâce à l'aide permanente, de 1270 à 1320, des rois de France ! Ces cinquante années de luttes ardentes pour la liberté méritent d'être étudiées : il est curieux de constater que les deux sceaux de Lyon connus sont précisément l'un de 1270, l'autre, de 1320. Serait-il possible d'établir un lien entre ces faits ?

L'histoire de la ville de Lyon au haut Moyen Âge apprend que la reine de la Gaule romaine, après les invasions, devint la résidence préférée des rois burgondes, tandis que Childebert, le roi de Paris, y fondait, en 534, l'Hôtel-Dieu. Les statues de Childebert et de sa femme Ultrogothe rappellent dans cet hôpital ce souvenir. À l'époque carolingienne Charlemagne et son bibliothécaire, l'archevêque Leidrade, comblent de bienfaits la ville et surtout l'église de Lyon. Au partage de 843, Lyon tombe dans le lot de Lothaire. Vers 879, le nouveau royaume de Bourgogne de Boson comprend la ville de Lyon.

Quelques autres dates marquent l'histoire de la cité. En 1137, Louis VI le Gros manifeste de l'intérêt pour Lyon. En 1157, l'empereur Frédéric Barberousse, très occupé ailleurs, accorde à l'archevêque Heraclius la suzeraineté effective de Lyon sous réserve des droits supérieurs de l'Empire. En 1170, un mur de 5 pieds d'épaisseur, sur 6 mètres de haut, est construit pour protéger les demeures des chanoines contre les entreprises du comte de Forez. C'est dire que l'insurrection des bourgeois menace toujours. Enrichis au XIII^e siècle, ils se soulèvent et font

appel à l'arbitrage du roi : le saint roi Louis IX règle le problème immédiatement avec le plus grand désintéressement. Des trêves sont conclues en 1269 et 1271. Or, précisément, c'est l'époque d'établissement du premier sceau de la ville de Lyon. Philippe le Hardi, le nouveau roi de France, prend une attitude moins idéaliste que son père et soutient l'insurrection.

En 1292, Philippe le Bel prend Lyon sous sa sauvegarde spéciale et introduit un « gardiateur » pour « protéger » les bourgeois. Le traité de Pontoise de 1307 établit la souveraineté de Philippe le Bel sur Lyon. Enfin, par le traité de Vienne du 10 avril 1312, l'archevêque de Lyon, dépossédé de fait, cède au roi toute la juridiction qu'il avait sur Lyon et ne conserve que le château de Pierre-Seize et sa juridiction, le droit de monnayage avec tous ses dérivés. Par ce traité, les Lyonnais acquièrent, avec des charges nouvelles, la reconnaissance de leur organisation municipale et la satisfaction de pouvoir se dire « une grande cité dans un grand peuple ».

L'étude du sceau de Lyon a permis de mesurer une fois de plus le réalisme modéré des tailleurs de sceaux qui réduisent le nombre des arches, mais s'étendent sur les détails comme les tours basses qui flanquent le pont, la croix centrale et les bâtiments.

L'histoire de l'accession de Lyon à la liberté, qui correspond avec l'histoire de son rattachement définitif aux destinées de la France, est jalonnée par deux dates capitales : 1270, 1320. A chacune de ces étapes décisives la ville se fait graver un sceau : le sceau est vraiment le symbole des libertés communales.



D 5710 - Lyon, 1^{er} type (1271) - 70 mm



D 5711 - Lyon, 2^d type (1320) - 83 mm

